

## Tarifs et règlement 2019 - 2020

### Tarifs des cours dus à l'année de septembre à juin et facturés par semestre :

Cours	1 <sup>er</sup> semestre (sept. – janvier)	2 <sup>ème</sup> semestre (février – juin)	Annuel
1 cours de 45mn et 1h: CHF 95.- / mois	CHF 425.-	CHF 425.-	CHF 850.-
1 cours de 1h15 et 1h30 : CHF 100.- / mois	CHF 500.-	CHF 500.-	CHF 1000.-
2 cours / semaine : CHF 155.- / mois	CHF 775.-	CHF 775.-	CHF 1550.-
3 cours / semaine : CHF 170.- / mois	CHF 850.-	CHF 850.-	CHF 1700.-
4 cours / semaine : CHF 190.- / mois	CHF 950.-	CHF 950.-	CHF 1900.-
5 cours et plus / semaine : CHF 220.- / mois	CHF 1100.-	CHF 1100.-	CHF 2200.-

Cours particuliers : CHF 90.- / heure pour les élèves de l'école.  
CHF 120.- / heure pour les élèves hors école.

Une réduction de CHF 10.- par mois et par enfant est accordée à partir de deux enfants d'une même famille, **les réductions de cours ou de famille ne sont pas cumulables.**

### Conditions générales :

L'inscription est définitive si elle n'a pas été résiliée par mail au plus tard 5 jours après le cours d'essai.

**Les élèves qui sont inscrits, le sont pour l'année, sauf pour des raisons médicales et de déménagement hors du district de la Riviera.**

**Le paiement est dû pour toute l'année scolaire dès confirmation de l'inscription**

Les cours se paient par semestre, de septembre à janvier et de février à juin. Facture à régler dans les 15 jours dès la date de réception.

En cas de non-respect du délai de paiement, un rappel sera envoyé et des **frais administratifs de CHF 15.-** seront facturés.

Les cours manqués ne sont pas remboursés mais peuvent être remplacés.

En cas de maladie ou d'accident, les cours seront remboursés uniquement sur présentation d'un certificat médical, certifiant l'incapacité de suivre des cours de danse et la durée de cette incapacité.

L'élève s'assure lui-même contre les risques de maladie et d'accident comprenant tous les frais médicaux, hospitaliers et d'éventuelles pertes de gains.

La direction décline toute responsabilité en cas de pertes, de vol ou d'échange d'affaires dans le vestiaire.

**Le spectacle de fin d'année aura lieu le samedi 20 juin 2020 au Reflet, Théâtre de Vevey.**

Tous les élèves y participent (excepté ceux des classes Baby, initiation classique, classique niveau1 et street dance kids).

Les élèves des niveaux 2, 3 et 4 classique devront, s'ils veulent participer au spectacle, **dès le deuxième semestre, début février suivre les 2 cours par semaines de leur niveau afin de préparer les chorégraphies. Les cours supplémentaires seront facturés.**

L'Atelier.le.loft suit les vacances du Canton de Vaud.

**Les cours ont lieu du lundi 2 septembre 2019 au mercredi 24 juin 2020**